



Québec, le 7 août 2023

Bonjour à tous!

Bien que l'été soit loin d'être terminé, toute l'équipe du Centre Maison des Adultes est déjà au travail, car nous vous attendons bientôt!

En effet, les classes débutent **LE JEUDI 24 AOÛT**, selon l'horaire de l'élève.

**VOICI QUELQUES INDICATIONS À PRENDRE EN NOTE :**

**Horaire des cours de jour :**

AM : 8 h 30 à 11 h 15  
Diner : 11 h 15 à 12 h 15  
PM : 12 h 15 à 15 h 30

**Horaire des cours lundi soir**

Début : 16h15  
Fin : 20h15

**Horaire des cours mardi soir**

Début : 16h45  
Fin : 20h15

**Horaire des cours mercredi soir**

Début : 16h45  
Fin : 20h15

**Transport adapté :**

**VOUS N'AVEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC LE STAC EN DÉBUT D'ANNÉE POUR RÉSERVER LES TRANSPORTS. NOUS AVONS FOURNI LES LISTES DES ÉLÈVES AUX RÉPARTITEURS POUR LEUR PLANIFICATION DES TRANSPORTS. TOUTES DEMANDES DE MODIFICATIONS POUR LA MAISON DES ADULTES DOIT PASSER PAR LA SECRÉTAIRE DU CENTRE.**

### **Diner :**

Il y aura un service de cafétéria disponible à partir du **5 septembre**. Les repas de la cafétéria sont au coût de 6\$ à l'unité, payables le jour même ou 48\$ pour une carte de 8 repas. Pour les boîtes à lunch, prévoir des blocs rafraichissants (Ice Pack) en tout temps.

### **Gourdes d'eau :**

Les élèves doivent avoir une gourde d'eau identifiée à leur nom.

### **Formulaire carte Opus :**

Les formulaires de carte Opus seront remis avec l'agenda au premier cours. Ce formulaire permet à l'élève de bénéficier du tarif au taux étudiant du 30 septembre 2023 au 30 septembre 2024. Vous n'avez qu'à vous présenter à un point de service du RTC pour bénéficier de cet avantage.

### **Vêtement :**

Il est important que les élèves puissent être chaussés convenablement : chaussures, espadrilles, etc. Tous les groupes font une marche à l'extérieur à tous les jours. Les bottes ne sont pas permises en classe durant la période hivernale.

### **Liste du matériel scolaire à se procurer :**

Chaque élève doit avoir son sac à dos, sa gourde, son étui de crayons et ses écouteurs. Le matériel doit être identifié au nom de l'élève. La liste des effets scolaires supplémentaires sera remise par l'enseignant(e) lors du premier cours. Pensez à identifier les effets personnels des élèves (manteau, bottes, gants, mitaines, tuques, foulard) cela facilite grandement la tâche si un objet est oublié à l'école.

### **Agenda scolaire :**

L'agenda scolaire sera remis à l'élève lors du premier cours. Cet outil de planification sert également à vous communiquer les suivis importants à faire ou l'appréciation de la journée. En cours d'année, si l'élève perd son agenda, il devra déboursier 10\$ pour en recevoir un de nouveau.

# Nouveau

Les communications importantes vous seront désormais transmises aussi par voie électronique à l'adresse que vous avez fournie lors de la préinscription. Si cette étape n'est pas faite, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante pour une mise à jour : [madultes@cssps.gouv.qc.ca](mailto:madultes@cssps.gouv.qc.ca).

Tous les élèves de l'école se verront attribuer un tuteur ou une tutrice pour l'année scolaire. Cette personne sera responsable de faire les suivis avec les familles et les intervenants externes de l'élève. C'est également elle qui se chargera de faire l'évaluation de l'élève en fin d'année.

## **Vous avez changé d'adresse?**

Ne pas oublier de transmettre à la secrétaire d'école les nouvelles coordonnées de l'élève s'il y a eu déménagement ou changements pendant l'été ou l'année scolaire.

Les informations importantes seront également publiées sur la page Internet de la Maison des Adultes à l'adresse suivante : <http://www.maisondesadultes.csdps.qc.ca/> ainsi que sur notre page Facebook.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

En espérant que ces informations vous permettront de débiter la nouvelle année scolaire en beauté et au plaisir de vous accueillir bientôt.



Valérie Jean, direction adjointe



Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries  
Québec 